LESCAR Service Jeunesse

Dossier d'inscription
Été 2025

Informations concernant le jeune

NOM Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Établissement scolaire	
PAI / Allergie	
Votre enfant est-il porteur de handicap ?	**Oui ☐ Non ☐**
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	**Oui ☐ Non ☐**

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète (si différente)
Téléphone portable	Téléphone portable
E-mail	E-mail

Régime allocataire	☐ CAF	☐ MSA	☐ Autre *(préciser ci-dessous)*
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			

La CAF des Pyrénées-Atlantiques verse une subvention aux structures conventionnées telle que la Maison des Jeunes de Lescar. En contrepartie, chaque structure applique un tarif préférentiel aux familles bénéficiaires de l'Aide aux Vacances Enfants, à condition qu'elles aient fourni au Service Jeunesse leur notification 2025 « Aide aux vacances enfants – VACAF » ou leur attestation de Quotient Familial de janvier 2025 (Le montant du QF doit être inférieur ou égal à 750 €). Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter votre CAF.

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial 2025 (si inférieur à 1800 €), peut être accordée par la commune aux familles Lescariennes. La dernière attestation de Quotient Familial doit obligatoirement être transmise en Mairie (Régie Centrale) ou à regie.centrale@lescar.fr, pour pouvoir en bénéficier. **Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.**

LESCAR Service Jeunesse

Choix des activités : Visas pour les 11-17 ans

Visas « Découverte »

☐ **Semaine A** ☐ **Après-midi VTC**	Du 07 au 11 juillet Le mardi 08 juillet	☐ **Semaine E**	Du 04 au 08 août
☐ **Semaine B**	Du 15 au 18 juillet	☐ **Semaine F**	Du 11 au 14 août
☐ **Semaine C**	Du 21 au 25 juillet	☐ **Semaine G**	Du 18 au 22 août
☐ **Semaine D** ☐ **Après-midi VTC**	Du 28 juillet au 01 août Le mardi 29 juillet	☐ **Semaine H**	Du 25 au 29 août

Tarifs	Semaine de 4 jours (Semaine B et F uniquement)		Semaine de 5 jours	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Lescariens	66,00 €	48,00 €	84,00 €	60,00 €
Non-Lescariens	90,00 €	72,00 €	114,00 €	90,00 €

Restauration

☐ **Inscription sans repas**

☐ **Inscription avec repas** (préciser)
☐ Standard ☐ Végétarien ponctuel (sans porc) ☐ Végétarien annuel

☐ **Allergie(s) alimentaire(s)** (préciser)
☐ Arachide et fruits à coque ☐ Œuf ☐ Poisson, crustacés et mollusques
☐ Autre à préciser :

Pièces complémentaires à fournir

Pour tous
- Attestation de nage
- Pages « Vaccinations » du carnet de santé

Pour les Lescariens uniquement
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- Dernière attestation de Quotient Familial (si montant QF inférieur à 1800 €)

Pour les jeunes concernés
- Traitement en cours + PAI / fiche asthme / ordonnance / certificat médical (selon le cas)
- Attestation d'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- Notification « Aide aux vacances enfants – VACAF » ou attestation de Quotient Familial CAF de janvier 2025 (si montant QF inférieur ou égal à 750 €)

Informations légales

Rappel de l'Article 372-2 Code civil : "A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant." L'ensemble des renseignements fournis à l'administration par le présent document seront traités dans le respect des dispositions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'adresse e-mail sera ajoutée à une liste de diffusion d'information et ne sera utilisée que dans ce but. Elle ne pourra en aucun cas être transmise, cédée ou vendue à une tierce personne. Conformément aux Art. 39 et 40 de cette Loi, l'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant en écrivant à l'adresse jeunesse@lescar.fr.

Autorisations

Sortie

☐ Autorise (autorisons)	☐ N'autorise (autorisons) pas
Mon (notre) enfant à rentrer seul à l'issue de la journée (à partir de 17h).	

Droit à l'image

Je (Nous) soussigné(e-s) (*Nom Prénom du responsable 1)*	
Domicilié(e-s) (*Adresse complète)*	
Et (*NOM Prénom du responsable 2)*	
Domicilé(e) (*Adresse complète si différente)*	
☐ Autorise (autorisons)	☐ N'autorise (autorisons) pas
La ville de Lescar à fixer, reproduire et diffuser l'image de mon (notre) enfant en tout ou en partie, en nombre illimité et à titre gracieux, sur tous les supports de communication et d'information actuels et à venir pour une durée ne pouvant pas excéder un an. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à l'exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou toute autre exploitation préjudiciable. La légende des photographies ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.	

Engagement

Je (Nous) soussigné(e-s),

Représentant(e-s) légal(e-s-aux) de

Autorise (autorisons) mon (notre) enfant à participer aux vacances d'été de la Maison des Jeunes. J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions de fonctionnement et m'/nous engage(ons) à acquitter les frais correspondants.

Fait à Le

Signature **responsable 1**	Signature **responsable 2**